



Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES  
Commune de BRAS  
83149

Bras, le 06 novembre 2024

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE 2024-250**

Le Maire de BRAS,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Route,

**VU** la demande de Monsieur Guibert Sébastien, en date du 06 novembre 2024, représentant de l'EIRL le GUIB'VERT sise 53 rue Jean Jaurès à Bras concernant l'abattage des arbres de la parcelle N156 jouxtant la place Bœuf,

**CONSIDERANT** qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement pour des travaux d'élagage sur le Parking de la Place Bœuf (ancien Jeux de Boules).

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant (sous peine d'enlèvement de véhicule) sur le parking de la Place Bœuf (ancien Jeux de Boules) le mercredi 27 novembre 2024 de 07h à 18h.

**Article 2 :** Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

**Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services et les agents de Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur GUIBERT Sébastien.
- Les services techniques de la mairie de Bras

Le Maire,  
Franck PERO



République Française  
Liberté - Egalité - Fraternité